

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLEDER
8 décembre 2022**

Date de convocation : 01/12/2022

Date d'affichage : 01/12/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DANIELOU, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux à l'exception de : Olivier LE BIHAN et Delphine PRIGENT

Procurations :

Olivier LE BIHAN pour Grégory HELLIO

Delphine PRIGENT pour Roger GUILLOU

Rachel BOUTOILLER a été élue secrétaire de séance.

4-2 Demande de subvention DETR 2023 : travaux d'aménagement de la Place d'Ashburton

Suite à la création du Pump Park qui est en cours de réalisation, le reste de l'espace de la Place d'Ashburton va faire l'objet d'un réaménagement. Le stationnement doit être repensé, les circulations, les accès aux différents équipements présents, ainsi que la végétalisation du site.

Il y a lieu de solliciter un financement au titre de la DETR 2023 :

PLAN DE FINANCEMENT PLACE D'ASHBURTON :

coût HT		financement <u>solicit</u> é	
-Etudes et MOE :	10 000 €	-DETR.....	35 000 €
-Travaux :	60 000 €	-part communale	35 000 €
total HT :	70 000 €	-FCTVA :	11 000 €
-TVA :	14 000 €		

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Affiché le

ID : 029-212900302-20221208-CM20221242-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le plan de financement ;
- sollicite l'ensemble des subventions possibles pour le projet décrit ci-dessus.



Fait à CLEDER, le 15 décembre 2022
Pour extrait certifié conforme
Gérard DANIELOU
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour Motte – dans un délai de 2 mois
à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication